



N°5986
Reçue le 28.03.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, 28.03.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 25 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure au sujet de comportements agressifs relevés notamment dans les écoles fondamentales.

Il me revient que notamment dans les écoles fondamentales, de plus en plus d'actes de violence et de mépris, des injures et des refus de se conformer aux instructions du corps enseignant seraient commis par des élèves à l'égard du personnel enseignant. Des actes de vandalisme contre l'équipement scolaire seraient également régulièrement constatés.

C'est ainsi que je souhaiterais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils confirmer ces informations ?

Même s'il est vrai que le 26 novembre 2021, une journée d'étude a été consacrée à la prévention des violences et à la promotion de la santé mentale chez les jeunes, cette sensibilisation s'est prioritairement adressée aux directions d'écoles.

- Comment ces agressions et actes de vandalisme sont actuellement thématiques dans le cadre du cursus scolaire ?

- Messieurs les Ministres ne considèrent-ils pas qu'il faille enrichir le programme scolaire via de (nouveaux) formats de sensibilisation, à titre d'exemple des rôles de jeux, à l'attention des élèves ? L'intervention d'agents de police et autres pour sensibiliser les jeunes aux conséquences des actes ainsi commis pour les victimes, eux-mêmes, la communauté scolaire et leurs parents est-elle envisagée dans ce contexte ?

- Est-ce que des conclusions tirées de la journée d'étude sont appliquées sur le terrain ? Dans l'affirmative, de quelles conclusions s'agissent-elles ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Léon Gloden
Député